

DEMANDE D'ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE

N° PLAN DE CHASSE : Commune(s) :

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Société, association, groupement, etc.... :

Nom - Prénom (du représentant) :

Adresse complète :

Code Postal :Localité :

Agissant en qualité de :

- Propriétaire Détenteur du droit de chasse Mandataire
 G.I.C. Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges

PLAN DE GESTION :

	SANGLIER	
Attribution initiale (au 1 ^{er} juin)	
Attributions supplémentaires déjà obtenues	
Prélèvement (à la date de la demande)	
Nbre demandé pour l'attribution complémentaire	
	Avis du Président de G.I.C	Avis de l'Administrateur du sous massif

Décision Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Attribution :	Date :

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale de la fédération, aucune somme forfaitaire ne vous sera facturée pour le traitement de vos demandes d'attribution complémentaires durant la saison 2023/2024. Le tarif du bracelet s'élève à 39 € pour cette saison.

Fait à.....Le.....

Signature du demandeur

Pensez à conserver une copie vierge de cet imprimé en vue d'autres demandes
Imprimé également téléchargeable sur notre site : www.federationchasseur88.fr

Les différents renseignements demandés sont obligatoires pour permettre l'instruction de votre demande d'attribution complémentaire.
Sans l'ensemble de ces renseignements, votre demande ne pourra être instruite.

Demande à adresser à la FDCV – 21 Allée des Chênes – ZI la Voivre – BP 31043 - 88051 EPINAL Cedex 9 ou par mail : fdc88@chasseurdefrance.com
